

PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE

2025 – 2028



Référent PEDT-PM :

Jérémy PIERRU

Responsable des temps périscolaires

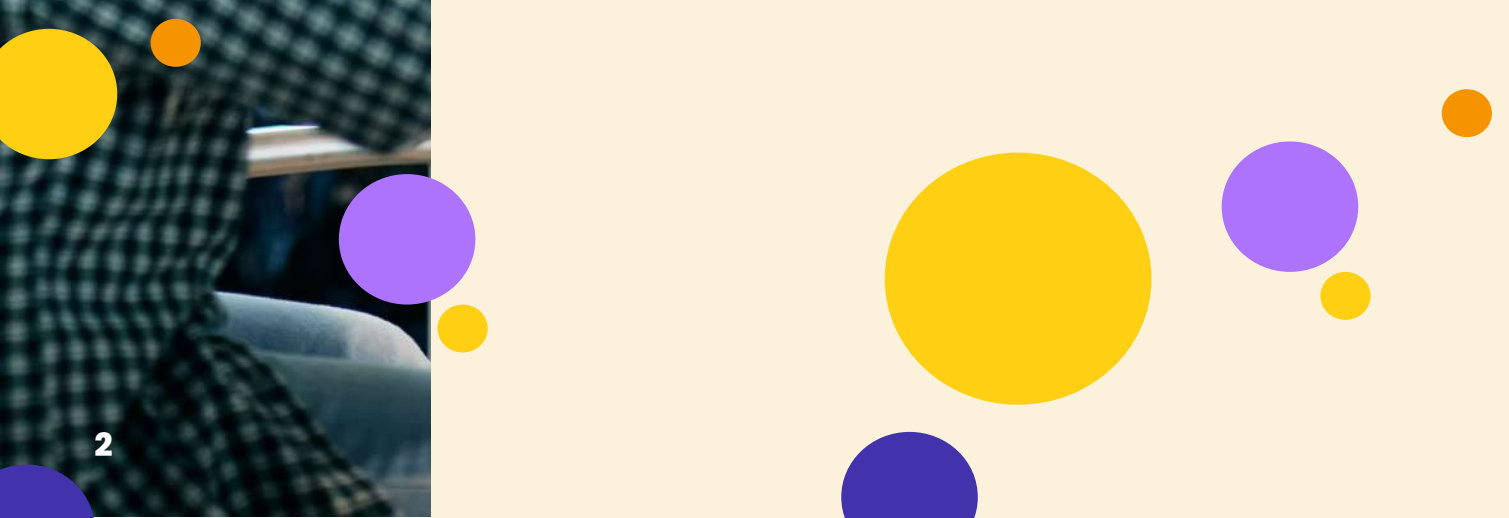
Courriel : jeremy.pierru@ville-bron.fr

Téléphone : 04 72 36 13 09

BRON
Tradition & Innovation



SOMMAIRE

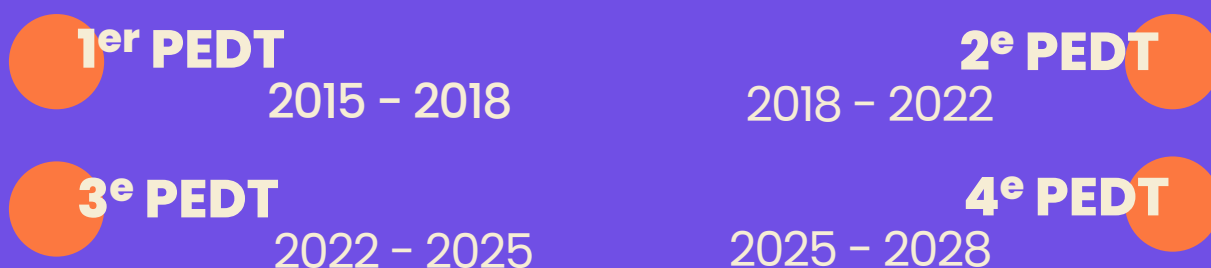
- 
- 1** ————— Introduction
 - 2** ————— Édito du Maire
 - 3** ————— Partenaires et dispositifs complémentaires
 - 4** ————— Axes de travail du PEDT
 - 5** ————— Interventions en temps scolaire
 - 6** ————— Le temps périscolaire
 - 7** ————— Le Plan Mercredi
 - 8** ————— Gouvernance et évaluation
- 



1. INTRODUCTION

Le projet éducatif du territoire (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation est le cadre qui va **permettre à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant**. Il formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

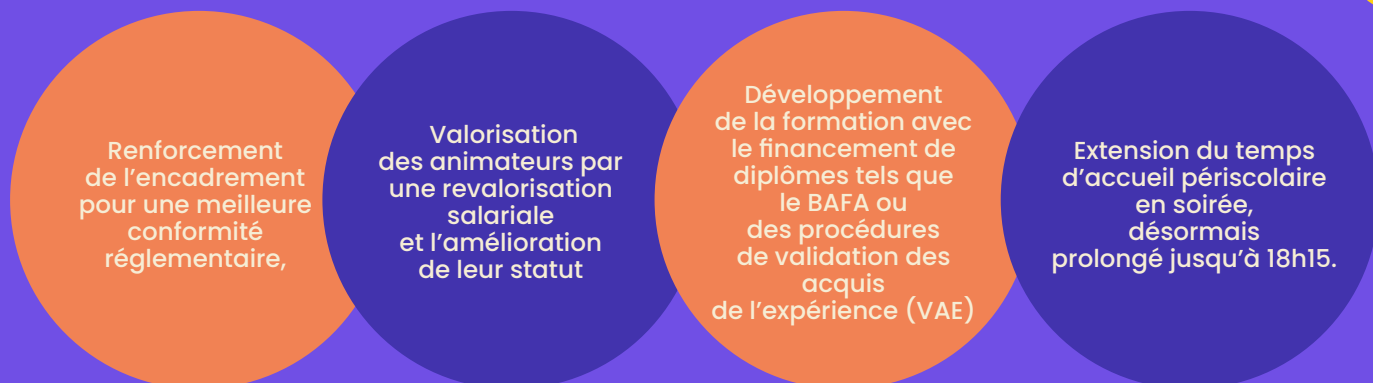
1.1. HISTORIQUE DU PEDT



Depuis sa mise en place il y a 10 ans, le PEDT de la Ville de Bron s'inscrit dans une démarche collaborative associant l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, associations, institutions, agents municipaux, parents, etc.). Cette coopération a permis d'adapter et d'améliorer continuellement l'offre d'activités périscolaires et extrascolaires afin de répondre aux besoins des enfants et des familles.

Au fil des années, d'autres ajustements ont été opérés pour garantir un encadrement de qualité et une organisation cohérente des temps éducatifs. En 2018 la Ville s'est vu attribuer le label PLAN MERCREDI, en conformité avec la charte qualité nationale. La mise à jour du PEDT de 2024 a pris en compte les évolutions réglementaires et les attentes exprimées par les familles sur les accueils périscolaires dans les écoles hors mercredi.

Elle repose sur quatre axes d'améliorations:



Ces évolutions ont permis de garantir une continuité éducative optimale entre les temps scolaires et périscolaires, en s'inscrivant dans un cadre qualitatif et structurant permettant une mise en conformité réglementaire par l'obtention de l'agrément de l'Etat.



1.2. UN TERRITOIRE ÉDUCATIF DYNAMIQUE

Bron, une Ville au cœur de la métropole Lyonnaise

Située à l'Est de Lyon, Bron est l'une des 59 communes de la Métropole de Lyon. Forte de plus de 43 000 habitants, la Ville de Bron accueille de nombreux équipements d'agglomération.

Des événements culturels et sportifs de renom jalonnent également son calendrier riche en manifestations. Bron est aussi le poumon vert de l'Est Lyonnais, avec plus de 260 hectares de verdure, dont le Parc de Parilly, le Fort de Bron et le Bois des Essarts. Bron comprend des zones résidentielles importantes, mais aussi deux quartiers en Politique de la Ville. Les logements sociaux ou assimilés représentent environ 30% des logements.

Bron dispose sur son territoire d'une offre complète d'établissements scolaires de l'école maternelle à l'Université :

- **12 groupes scolaires qui totalisent 3 575 enfants (1 291 maternelles et 2 284 élémentaires)**
 - REP+ (Réseau d'Éducation Prioritaire) : 1 groupe scolaire (Pierre-Cot)
 - REP : 6 groupes scolaires (Anatole-France, Jean-Macé, Saint-Exupéry, Jean-Moulin, La Garenne, Élisabeth et Robert Badinter ouvert en septembre 2025)
 - DIF (école en milieu difficile) : 2 groupes scolaires (Ferdinand-Buisson et Jean-Jaurès)
 - Autres Écoles : 3 écoles (Jules-Ferry, Louise-Michel et Alsace-Lorraine)
- **3 collèges publics qui totalisent 1 508 collégiens**
- **3 lycées dont 2 d'enseignements professionnels qui rassemblent 2 856 élèves**
- **L'Université Lyon 2 et ses 17 000 étudiants**
- **L'École de santé des armées et ses 900 élèves**

2. ÉDITO



Chères Brondillantes, chers Brondillants,

L'éducation occupe une place essentielle dans le projet que nous portons pour Bron. Elle touche à ce qu'il y a de plus fondamental : l'égalité des chances, l'apprentissage de la vie en société, l'épanouissement de chaque enfant et la confiance que nous voulons donner aux générations qui grandissent dans notre ville.

Cette priorité n'est pas seulement affichée : elle se traduit concrètement dans nos choix municipaux. Le budget consacré à l'éducation est ainsi le premier budget de notre mandat. C'est un signal fort, mais surtout un engagement de chaque jour pour améliorer les conditions d'accueil, d'apprentissage et d'accompagnement des enfants brondillants.

Le Projet Éducatif de Territoire que nous vous présentons s'inscrit pleinement dans cette ambition. Il vise à renforcer la cohérence entre les différents temps de l'enfant : le temps scolaire, bien sûr, mais aussi les temps périscolaires, extrascolaires, culturels, sportifs et citoyens. Car l'éducation ne se limite pas aux murs de l'école. Elle se construit aussi dans les activités, les rencontres, les découvertes et les repères que nous sommes capables d'offrir à nos enfants.

À Bron, cette démarche repose sur une mobilisation précieuse. Nous voulons ici remercier très sincèrement nos équipes éducatives, nos agents municipaux, les enseignants, les associations, les partenaires institutionnels ainsi que toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, s'engagent auprès des enfants et des familles. Leur travail quotidien, souvent discret, est indispensable à la qualité de notre action éducative.

Ce PEDT traduit une volonté simple : permettre à chaque enfant de trouver sa place, de développer ses talents, de s'ouvrir aux autres et de grandir dans un cadre attentif, exigeant et bienveillant. Il porte des objectifs clairs : favoriser la réussite de tous, renforcer l'inclusion, encourager l'accès à la culture et au sport, développer la citoyenneté et mieux répondre aux besoins des familles.

Les défis sont nombreux. Les inégalités ne disparaissent pas d'un trait de plume, les attentes des familles évoluent, les parcours des enfants sont parfois fragiles. Mais c'est précisément pour cela que nous avons besoin d'un projet solide, lisible et partagé, capable de donner un cap à notre action.

Avec ce Projet Éducatif de Territoire, Bron réaffirme son engagement en faveur de l'enfance, de la jeunesse et de la réussite éducative. Nous continuerons à agir avec sérieux, constance et détermination, parce qu'investir dans l'éducation, c'est préparer l'avenir de notre ville.

Bien fidèlement,

Jérémie BRÉAUD
Maire de Bron
Vice-Président de la Métropole de Lyon

Tarik EZ-ZAJJARI
Adjoint au Maire
Délégué à l'Éducation et à la Jeunesse



3. PARTENAIRES ET DISPOSITIFS

COMPLÉMENTAIRES

3.1. PARTENAIRES

La mise en place du Projet Éducatif De Territoire repose sur une gouvernance partagée, associant les différents acteurs éducatifs à toutes les étapes de son élaboration et de son suivi.

La communauté éducative est structurée autour des partenaires recensés dans le tableau ci-après :

LES SERVICES MUNICIPAUX

La Direction de l'Action Éducative
La Direction des Sports et de la Vie Associative
La Direction de la Culture et Réseau des Médiathèques (DCRM)
La Coordination Jeunesse
La Direction de l'Environnement et du cadre de Vie
Le Bron Info Jeunes (BIJ)
La Direction des Politiques Territoriales

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

LES SERVICES DE L'ÉTAT

Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale
Direction départementale de la Cohésion Sociale

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Caisses d'Allocations Familiales de Lyon

LES FÉDÉRATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les Francas, UFCV

LES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

FCPE, PEEP

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PRE : Programme de Réussite Éducative

LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

LES ÉQUIPEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS

La MJC Louis-Aragon
Le Centre social et culturel les Taillis
Le Centre social et culturel Gérard Philipe
La Maison de quartier des Essarts
Le Centre Aéré permanent de Bron-Parilly

LES STRUCTURES CULTURELLES

Les structures culturelles
Pôle en scènes
Le cinéma Les Alizés
La Ferme du Vinatier
École de musique La Glaneuse

LES ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

Arts et développement
Institut Egaligône
Chœur Crescendo
Échecs Club de Bron
Lire et Faire lire

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

30 clubs sportifs sur la Ville de Bron
Sport dans la Ville

UNICEF

Sensibilisation aux droits de l'enfant et/ou prévention au harcèlement



3.2. ARTICULATION

AVEC LES AUTRES

DISPOSITIFS

Le PEDT-PM s'articule avec tous les dispositifs existants sur le territoire :

- La Convention Territoriale globale (CTG)
- Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- Ville Vie Vacances promue par l'État et la CAF (VVV)
- Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)



- Les Parcours Territoriaux d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC)
- Le Programme de Réussite Éducative (PRE)
- La cité éducative de Bron
- La Délégation Interministérielle de Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine (DILCRAH)
- La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA)

Le PEDT-PM s'articule également avec les projets d'écoles.





4. AXES DE TRAVAIL DU PEDT

Afin d'accompagner au mieux les enfants tout au long de leur parcours éducatif, le PEDT 2025-2028 développe plusieurs **objectifs**.

1 PARCOURS ÉDUCATIF COHÉRENT ET CONTINU

Optimiser le temps et la place de l'enfant et du jeune dans la ville à chaque étape de son développement.

Coordonner les transitions scolaires et lutter contre le décrochage.

Développer des parcours de rattachement individualisés.

Promouvoir les valeurs républicaines, la citoyenneté et l'engagement des jeunes.

2 MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Fédérer les acteurs éducatifs (institutionnels, associatifs, familles) autour d'un projet commun.

Travailler en transversalité entre services, partenaires et familles.

Positionner la Ville comme un acteur éducatif à part entière.

3 INCLUSION, BIEN-ÊTRE ET ACCOMPAGNEMENT

Favoriser l'inclusion, notamment des enfants à besoins particuliers.

Lutter contre le harcèlement scolaire et promouvoir le bien-être.

Accompagner les familles (création d'une maison de la parentalité, soutien à la parentalité).

4 CULTURE, SPORT, NUMÉRIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Développer les pratiques sportives, artistiques et scientifiques.

Promouvoir la mixité sociale dans les lieux culturels.

Intégrer le respect de l'environnement et le développement durable dans les projets éducatifs.

Favoriser l'accès équitable aux équipements et usages numériques.

Ces objectifs ont fait l'objet de discussions au sein du comité de pilotage, pour qu'ils deviennent des **objectifs partagés par l'ensemble des membres de la communauté éducative**. Au-delà de la prise en compte de ces objectifs dans les accueils déclarés le mercredi, ils pourront être appliqués à ceux des autres jours. Ils seront intégrés dans la rédaction du prochain projet pédagogique périscolaire de la ville.

La Ville et ses partenaires accueillent jeunes et enfants issus de l'ensemble des écoles de Bron. Il faut donc tenir compte d'une diversité de projets d'école, liée à la spécificité des publics, aux choix des équipes éducatives et aux moyens disponibles. Chaque acteur périscolaire a développé des actions en lien avec les projets d'écoles en cohérence avec les attentes de la charte qualité Plan Mercredi.



UN PEDT QUI S'OUVRE AUX JEUNES :

Le Bron Info jeunes a ouvert ses portes en septembre 2024, au 212 avenue Franklin Roosevelt à côté du cinéma des Alizés.

C'est un lieu d'information pour les jeunes de 12 à 25 ans gratuit, confidentiel et sans rendez-vous. Il a vocation à les accompagner sur tous les aspects de leur vie quotidienne :

Orientation/études, métiers et formations, emploi/jobs/stages, alternance, formation continue, logement, santé, vie pratique, initiatives et projets, loisirs, vacances, sports, et partir en Europe et à l'étranger.

En décembre 2024 le lieu a obtenu le label Information jeunesse délivré par le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sports (SDJES). Ce label permet de garantir la visibilité de la structure, la qualité de l'information donnée et d'intégrer le réseau des lieux d'Information Jeunesse (CRIJ).

Les priorités ont été données sur 5 thématiques :

1

ORIENTATION

Venir en complément des intervenants déjà existants en proposant aux jeunes une base documentaire mais également un accompagnement pour réaliser leur CV et leur lettre de motivation.

2

RÉPONDRE AUX SOLLICITATIONS DES JEUNES SUR LE BAFA ET À LA BAISSÉ DU NOMBRE D'ANIMATEURS FORMÉS

Renseigner et réorienter les jeunes sur le diplôme du BAFA. Pour les jeunes brondillants une aide financière est proposée pour les soutenir dans leur démarche.

3

FAVORISER LA MOBILITÉ DES JEUNES

Notamment pour ceux qui se forment sur les métiers en tension : une aide financière est proposée pour les jeunes qui souhaitent passer leur permis de conduire.

4

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

Les accompagner ainsi que leurs parents pour les soutenir dans cette période de leur vie qui peut être complexe.

5

L'ENGAGEMENT CITOYEN

Inciter les jeunes à s'engager dans la vie citoyenne et dans la vie de la commune.

Pour les 18-25 ans, un accompagnement est possible, notamment sur la partie recherche de formation et d'emploi : **accompagnement sur la rédaction de CV et de lettre de motivation, informations sur les formations.** L'équipe du Bron Info Jeunes peut également accompagner ses jeunes sur le projet de départ à l'étranger, pour leurs études ou pour travailler.

Action des partenaires du PEDT : La MJC de BRON

La MJC collabore avec la Mission Locale, pour offrir à des jeunes la possibilité de s'impliquer bénévolement et de participer à des périodes de mise en situation professionnelle au sein de la structure, dans les domaines administratif, technique, de la médiation et de la restauration en contexte culturel.

Ces temps d'engagement leur permettent de découvrir des métiers, d'élargir leurs perspectives professionnelles et de s'inscrire dans une démarche citoyenne.

La MJC souhaite également favoriser l'initiation à la pratique des arts martiaux, notamment pour les jeunes résidant en quartiers prioritaires.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 45 % des adhérents, un chiffre révélateur de l'engagement de la MJC en faveur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'inclusion.

Les partenaires sociaux

La Maison de quartier des Essarts

La Maison de quartier des Essarts accueille les jeunes de 18 à 30 ans sur plusieurs créneaux :

- les lundis soir autour du rap et de la danse Hip-hop
- les mercredis et vendredis soir autour du hip-hop

Il est également proposé un accompagnement des jeunes pour passer le BAFA ou sur des formations professionnelles CPJEPS, BPJEPS OU CAP Petite Enfance.

Le centre social et culture Gérard Philipe

6 jeunes de 18 à 25 ans participent au conseil jeunes tous les vendredis soir en période scolaire. C'est une instance d'expression et de proposition pour la participation à des actions solidaires ou des projets coopératifs. Ils sont engagés au sein de Bron-Terraillon dans une démarche citoyenne, un de ces jeunes âgé de vingt ans a intégré le conseil d'administration de l'association.





5. INTERVENTIONS EN TEMPS SCOLAIRE

Au delà de la mise à disposition d'un ATSEM par classe de maternelle (soit 56 agents en 2025-2026), la Ville de Bron intervient sur le temps scolaire au niveau sportif et culturel.

11 éducateurs sportifs travaillent avec les enseignants pour proposer des séances d'EPS terrestres et nautiques.

Les pratiques à taux d'encadrement renforcé (vélo, roller, grimpe, escrime etc.) sont ainsi accessibles aux classes brondillantes et ce, en accord avec la convention EPS signée entre la ville et l'éducation nationale.

La ville de Bron s'engage par ailleurs dans un projet de mobilité s'intitulant :



« Savoir Rouler à Vélo » (SRAV)



Ce programme cible toutes les classes de CM1 et CM2 de Bron et vise à leur transmettre les bases de la pratique à vélo en toute sécurité, en milieu protégé comme en circulation. En partenariat avec les écoles et la Police Municipale, les ETAPS de Bron permettent aux enfants d'apprendre les réflexes essentiels pour se déplacer à vélo de manière autonome, responsable et citoyenne.

Événementiel sportif, partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) : Dans ce cadre, les éducateurs sportifs de la Ville participent à l'organisation, en début d'année scolaire, des courses contrats qualificatives au cross départemental. Au mois de juin ils proposent aux classes licenciées USEP des rencontres à la journée pour pratiquer la course d'orientation et le VTT. Enfin, la Ville et l'USEP proposent à toutes les classes licenciées USEP « les jeux de Bron » qui se déroulent sur 4 journées, au mois de juin.

Les élèves ont alors l'occasion de découvrir plusieurs activités sportives qu'ils n'ont pas pratiqué pendant l'année. L'esprit compétitif est mis de côté pour mettre l'accent sur la coopération, l'entraide, le fair-play et la connaissance de ses émotions dans l'esprit de l'USEP.



Le jardin pédagogique



La Ville a créé un espace permettant l'accueil de classes pour observer, comprendre la vie végétale et les étapes des cultures. Ces ateliers sont animés par les jardiniers de la Ville et une association environnementale.



Le Réseau des médiathèques



Il accueille près de 2 740 élèves au moins 1 fois dans l'année pour une découverte et se familiariser avec ces équipements culturels publics, **accessibles et gratuits**. Les projets annuels accompagnent plus de 750 élèves et leurs enseignants dans une démarche d'éducation artistique et culturelle autour de 3 champs : la littérature jeunesse, la philosophie et la culture scientifique. Ces projets visent à accompagner l'épanouissement des enfants et l'acquisition d'une pensée critique argumentée afin de participer à leur formation de citoyens.

Avec la bibliothèque « collectivités », un fonds spécifique à destination des élèves est à disposition des enseignants et des écoles.

Il est également proposé un accompagnement aux projets littéraires et du conseil adapté aux élèves de 1^{er} degré.



Éducation musicale et orchestrale



Orchestre à l'école (Quartier de Parilly).

Ce dispositif est financé par la Ville et coordonné par l'Intervenante musique de la ville en partenariat avec l'école de musique Harmonie la Glaneuse.

Ce projet en temps scolaire qui se déroule avec un groupe « classe » à l'école Saint-Exupéry. Une cohorte d'élèves du CE2 jusqu'en CM2 est initié à la pratique instrumentale, vocale et orchestrale durant 3 années scolaires. Chaque élève dispose d'un instrument à vent qui sera restitué à l'Harmonie la Glaneuse à l'issue du projet.

L'Harmonie assure la coordination du projet et les interventions artistiques.





Éducation à l'image et au spectacle



Une proposition de spectacles aux champs disciplinaires variés est faite pour chaque niveau de classe, avec la possibilité de développer tout un projet autour de l'univers artistique choisi.

2 600 enfants de 3 à 18 ans par an sont accueillis lors de 13 représentations dédiées aux scolaires en journée et en soirée dans le cadre de la programmation tout public.

Pôle en Scènes est partenaire de nombreux projets culturels qui vont inscrire la pratique des enfants dans une démarche de création sur la durée, tels que les classes à pratique artistique et culturelle de la Ville de Bron, des projets Passeurs de culture ainsi que des parcours danse, théâtre et cirque du Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (PTEAC) de Bron. Chaque année, 4 000 enfants bénéficient d'ateliers pour près de 1 000h d'interventions artistiques dans les écoles brondillantes (de la maternelle au lycée).

École et Cinéma (Au cinéma Les Alizés) est un dispositif national d'éducation à l'image qui a pour ambition d'éveiller la curiosité des élèves grâce à la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines ou de patrimoine, visionnées en salle. Accompagnés de leurs enseignants, les élèves assistent aux trois projections des films qui composent chaque programme et qui constituent un parcours cinéma sur l'année. Ce dispositif permet aux enfants d'appréhender le réel et l'imaginaire, de former leur regard, de se construire une culture commune, tout en développant leur pratique de spectateur à travers une relation privilégiée avec leur salle de proximité, lieu de partage et de lien social. Chaque année, plus de 7 000 élèves viennent, avec leurs enseignants, visionner des films lors de séances présentées et accompagnées.



Conseil Municipal d'enfant



Il s'adresse aux élèves dans chaque école et collège, à hauteur de deux représentants par établissement scolaire en CM1 et en 6^{ème}. Ils sont élus par leurs pairs, pour un mandat de deux ans.

C'est un lieu d'apprentissage et un acte d'engagement citoyen.

Il apporte aux enfants une connaissance de vie locale et des institutions (collaboration avec les services municipaux et associations).

Il favorise le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs élus.

Il permet également une amélioration de la politique pour la jeunesse suite aux propositions émises.

L'INTERVENTION DES PARTENAIRES DU PEDT:

- Centre social et culturel Gérard Philipe

Des temps de rencontre, parents/école maternelle Pierre-Cot avec le Programme de Réussite Éducative

Un partenariat avec l'école La Garenne sur le projet *Comprendre ce qu'est la laïcité* sur trois classes de CM2

- Maison de quartier des Essarts

Des interventions autour de la danse ont lieu soit dans le cadre du PTEAC soit en dehors (selon les années).

- Le Centre social et culturel Les Taillis

Animations au collège pour les élèves en difficulté : jeux, activités physiques... qui aident les jeunes à se positionner dans le collège.

Collégiens exclus : action pilotée par le PRE qui a pour objectif de donner du sens au temps d'exclusion du collège.

- MJC Louis-Aragon

Collège Théodore-Monod : partenariat dans le cadre de la Classe à Musique Renforcée ; ateliers MAO (Musique numérique), café des parents autour du numérique

Elle intervient en milieu scolaire avec le Lycée Jean-Paul-Sartre (sonorisation du concert de Noël au lycée, accueil d'un groupe de lycéens sur un après-midi pédagogique au Jack Jack, autour des métiers de la musique, montage technique du plateau), sonorisation de la fête du printemps au lycée, carte blanche des lycéens en ouverture de la scène de la fête de la musique. Des ateliers autour du mapping et de la peinture sont également organisés.

- Centre aéré permanent de Bron-Parilly

Il organise un accueil des classes des écoles des différents groupes scolaires de la Ville pour la pratique d'activités telles que des ateliers autour de l'électricité, des projets d'art visuel, de poterie, de la course d'orientation..., ainsi que des classes des collèges en fonction de projets prédéterminés.

Des ateliers peuvent aussi être directement animés par son équipe autour de ses domaines de prédilection :

- autour des activités scientifiques et techniques : dans le cadre de son défi annuel (« Comprendre le monde avec ses mains »), rallye mathématiques en lien avec les parcours scientifiques et philo, le festival Mission Possible
- autour des activités relatives à l'environnement : parcours des arbres, parcours oiseaux, papier recyclés
- autour de l'expression : ateliers d'écriture

Il accueille aussi des classes « externées » sur plusieurs jours.

L'accueil des classes des collèges se fait en fonction de projets élaborés dans le cadre du PTEAC (Pôle Territorial de l'Éducation Artistique et Culturelle) ou dans le cadre des coordinations des Réseaux d'Éducation Prioritaire. Il accueille et participe à l'animation de la semaine Corps et Santé pour les classes de 5^e et la semaine de cohésion pour les classes de 6^e du collège Théodore-Monod.

6. LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

La Ville met en place ces activités grâce à 14 Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) répartis sur les 12 groupes scolaires de Bron.

Les écoles maternelles Alsace-Lorraine et La Garenne en accueillent 2, car la fréquentation sur le temps méridien de ces groupes scolaires dépassent le seuil de 300 enfants. La Ville répond ainsi aux obligations légales relayées par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Ces temps sont entièrement encadrés par du personnel municipal : ATSEM, animateurs, enseignants vacataires et agents de restauration.

Un directeur périscolaire est présent sur chaque ACM.

Il est garant du bon déroulement de l'ensemble des temps périscolaires.

Les taux d'encadrement réglementaires, en lien avec le PEDT-PM, sont appliqués ;

- 1 adulte pour 14 enfants en maternelle
- 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire

Le Directeur périscolaire n'est pas compté dans le taux d'encadrement.

ACCUEIL DU MATIN (7H30-8H30)

Ce service est proposé dans l'ensemble des écoles de la Ville, à partir de 7h30 les jours d'école.

L'objectif est de permettre à l'enfant d'entrer progressivement dans le temps collectif.

Les animateurs proposent des jeux libres et du matériel aux enfants.

Différents espaces sont aménagés : espace lecture, calme, jeux de construction, dessin/coloriage, etc.



La restauration périscolaire est organisée de 11h30 à 13h20 dans chaque ACM et accueille chaque jours entre 2 000 et 2 200 élèves.

Les écoles maternelles fonctionnent en service à table, tandis que les écoles élémentaires sont équipées en self, afin d'offrir un meilleur service et de pouvoir accroître le nombre d'enfants accueillis.

Les équipes d'animateurs encadrent les enfants, sous la responsabilité des directeurs périscolaires.

3 objectifs spécifiques sont associés à ce temps :

Laisser du temps à tous les enfants pour se restaurer et à minima 20 minutes

Développer le sens du goût des enfants en les incitant à goûter à tout. Les initier au tri et à la réduction du gaspillage alimentaire

Proposer des activités ludiques, afin de rendre ce temps agréable et de « couper » avec les activités d'enseignements du temps scolaire.

Tous types d'activités sont envisageables selon les espaces disponibles : sportive, culturelle, manuelle, temps calme, etc.

Des particularités sont à noter en maternelle :

- la présence d'ATSEM permet d'assurer une continuité sur la journée de l'enfant ;
- la possibilité de proposer aux plus petits un temps de sieste dès la fin du repas, en accord avec l'Éducation nationale.



ACCUEIL DU SOIR (16H30-18H15)

Ce temps est particulièrement propice au développement d'activités variées. En plus de celles proposées par les animateurs, des activités de découverte sont organisées dans chaque ACM pour les enfants en élémentaire, animées par des intervenants extérieurs spécialisés. Parmi celles-ci sont proposées : théâtre, boxe, cinéma, volleyball, échecs, etc.

Ces parcours sont proposés sur des périodes de vacances à vacances entre novembre et début juin, prioritairement aux enfants des cycles 2 et 3. Un parcours est destiné au même groupe d'enfants sur la période, **l'objectif étant de leur faire découvrir plusieurs activités sur l'année** et ainsi, faciliter une éventuelle orientation vers une association spécialisée.

Les parents n'ont pas besoin de réaliser une inscription : c'est le directeur périscolaire qui crée un groupe en fonction des enfants intéressés par l'activité mise en place.

Les familles ont le choix d'inscrire leurs enfants à :

- **l'accueil court de 16h30 à 17h15 (départ échelonné à partir de 17h)**
- **l'accueil long de 16h30 à 18h15 (départ échelonné à partir de 17h45)**

Cette organisation a été choisie en concertation avec les parents d'élèves, afin de favoriser les possibilités de départ échelonné et ainsi essayer de réduire au maximum la présence des enfants en temps collectif.

De 16h30 à 17h15 : temps de relâche après leur journée de classe. Prise du goûter (fourni par la famille).

De 17h à 18h15 : alternance entre temps de travail personnel une fois par semaine et activités ludiques et pédagogiques les trois autres jours, selon le roulement hebdomadaire établi dans chaque ACM.





Accompagnement à la scolarité

La mise en place de temps dédiés à l'aide aux devoirs ou dans le cadre du dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) dans les structures associatives brondillantes contribue à la réussite des élèves primaires ou collèges par la mise en place de deux séances par semaine (en moyenne) sur chaque structure

Ateliers sportifs, culturels et artistiques

proposés en fonction des programmations par les structures associatives en soirée (exemples : théâtre, danse, échecs...)



7. LE PLAN MERCREDI

Plusieurs accueils d'enfants et de jeunes sont proposés le mercredi dans la Ville.

Ils sont gérés par différents partenaires et certains fonctionnent en coopération avec la Ville.

Ces accueils sont tous organisés en format Accueil Collectifs de Mineurs en lien avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et, avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales.



MAISON DES ESSARTS

CENTRE SOCIAL
GÉRARD PHILIPPE :
ANIMATIONS DE PROXIMITÉ
« LES SAPINS »
7-11 ANS

ALSH GÉRARD-PHILIPPE **4-11 ANS**

ALSH PIERRE COT **3-11 ANS**

CENTRE AÉRÉ DE BRON-PARILLY

CENTRE SOCIAL
ET SOCIAL ET CULTUREL DES TAILLIS

Ils répondent tous aux critères
de la charte qualité mise en place
dans le cadre du Plan Mercredi.



Des accueils non soumis à déclaration sont également proposés le mercredi :

École Municipale des Sports pour les enfants de 4 à 8 ans, le mercredi de 10h à 12h

Le mercredi matin, la Ville propose des jeux d'initiation et d'éveil sportif dédiés aux jeunes enfants via son École Municipale des Sports les « P'tits Gônes » encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville : deux groupes de 4-6 ans et un groupe de 7-8 ans

Animations de proximités pour les 9-11 ans, le mercredi de 9h à 12h.

Des animations multi-sports gratuites sont proposées dans les quartiers de Terraillon et de Parilly.

Les jeunes sont accueillis dans 2 gymnases de la Ville et pratiquent des activités sportives au choix, sur des cycles de plusieurs séances.

Ces séances sont encadrées par des animateurs sportifs municipaux.



ACTIVITÉS SCOLAIRES



8. GOUVERNANCE ET ÉVALUATION

Pilotage, coordination et évaluation du PEDT-PM

Ce PEDT-PM est mis en place sur la commune de Bron pour une durée de 3 années. Un comité de pilotage se réunira au moins une à deux fois par année scolaire et pourra être amené à organiser des commissions thématiques.

Des réunions de préparation, de mise en place et d'échange de bonnes pratiques ont lieu chaque semaine pour les directeurs périscolaires des écoles. Un temps de préparation hebdomadaire est organisé dans chaque ACM. Une réunion mensuelle regroupe l'ensemble des animateurs permanents pour travailler sur des projets inter-ACM ou pour des temps de formation.

Un temps lors des conseils d'école est consacré au suivi des temps périscolaires.

Le directeur périscolaire de l'école y est convié. Des rencontres avec les parents peuvent être organisées. Une prise en compte de la parole des enfants sur leur vécu des temps périscolaires est mise en place.

Par ailleurs, des réunions avec l'ensemble des directeurs d'école et de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Bron sont organisées par la ville une fois par an et permettent là encore de discuter des thématiques liées au temps de l'enfant.

Le comité de pilotage constituera l'instance d'évaluation du PEDT-PM. Il sera garant de la bonne mise en œuvre du projet et de l'application de la charte qualité du Plan Mercredi par l'ensemble des partenaires.

L'évaluation permettra de déterminer les forces et faiblesses liées à l'application du projet sur le terrain, afin de pouvoir procéder aux éventuels ajustements nécessaires pour la rentrée suivante.

Indicateurs d'évaluation :

INDICATEURS QUALITATIFS :

- Prise en compte du bien-être des enfants
- Adaptation des activités aux besoins des enfants (contenu, méthode, locaux...)
- Pertinence de la qualification des intervenants
- Accessibilité (modalités d'inscription, information...)
- Implication et satisfaction des parents

INDICATEURS QUANTITATIFS :

- Nombre d'animateurs mutualisés Ville-structures
- Nombre d'enfants suivis par le PRE
- Fréquentations des différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires
- Liste d'attente des différents accueils
- Plue Value financière liée au plan mercredi et au supplément inclusif ALSH
- Évolution de la prise en charge des enfants à besoins particulier (notifiés AESH et/ou AEEH)
- Nombre d'enfants bénéficiant d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)



